

Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE POITIERS

MAÎTRISE

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6 ;
- Vu l'arrêté du 12 septembre 2012 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ DE POITIERS à délivrer des diplômes nationaux ;
- Vu les pièces justificatives produites par M. HUGO MAGNAN, né le 27 mai 1992 à CHÂTELLERAULT (086) en vue de son inscription en master ;
- Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MAÎTRISE** Sciences, Technologies, Santé, Mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives
mention passable

est délivré à **M. HUGO MAGNAN**

au titre de l'année universitaire 2015-2016
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 8 novembre 2016

Le titulaire

Le Président



Yves JEAN

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Anne BISAGNI-FAURE

N° **POITIER 12513664**
/2016201503956